

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEAUVAIS - 6001 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 16/07/2024 - 3128 - 2013 B 00619 - 799 120 365 - PLC CONSEIL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PLC CONSEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 8 RUE DE SETUBAL 60000 BEAUVAIS		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 7 9 9 1 2 0 3 6 5 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le 31/12/2023				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	5 497	4 771	726
		Fonds commercial (1) AH	AI	778 154		778 154
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	296 512	161 162	135 349
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	10 000		10 000
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI	6 000		6 000
TOTAL (II)		BJ	BK	1 096 163	165 934	930 229
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	525 891	28 228	497 662
		Autres créances (3) BZ	CA	28 162		28 162
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	1 141		1 141
Disponibilités CF		CG	243 772		243 772	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	20 230		20 230	
	TOTAL (III) CJ	CK	819 198	28 228	790 969	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	1 915 362	194 163	1 721 199
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

Désignation de l'entreprise		SAS PLC CONSEIL		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	559 865	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	328 770	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)				DL	899 636
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	25 519	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)				DR	25 519
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	98 859	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	7 170	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	50 108	
	Dettes fiscales et sociales			DY	493 380	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	10 332	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	136 193	
TOTAL (IV)				EC	796 043	
Ecart de conversion passif*			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	1 721 199	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Ecart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	738 716
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe



PLC Conseil
Énergie & Environnement

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS PLC CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 721 199 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 328 771 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	778 154			778 154
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 498			5 498
Immobilisations incorporelles	783 652			783 652
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	73 700	3 340		77 040
- Matériel de transport	129 660	119 630	129 660	119 630
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 183	25 660		99 842
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	3 092		3 092	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	280 635	148 630	132 752	296 512
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 000			10 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 000			6 000
Immobilisations financières	16 000			16 000
ACTIF IMMOBILISE	1 080 286	148 630	132 752	1 096 164



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		148 630		148 630
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		148 630		148 630
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		3 092		3 092
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		129 660		129 660
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		132 752		132 752

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	778 154
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	778 154

La valorisation du Fonds de Commerce est supérieure au coût historique d'entrée dans le patrimoine de la société.
Aucune provision pour dépréciation à ce titre n'est à constater.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 804	968		4 772
Immobilisations incorporelles	3 804	968		4 772
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	66 206	6 707		72 913
- Matériel de transport	65 609	25 363	75 509	15 463
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 473	8 313		72 787
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	196 288	40 384	75 509	161 163
ACTIF IMMOBILISE	200 092	41 352	75 509	165 934



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 580 285 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 000		6 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	525 892	525 892	
Autres	28 162	28 162	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 231	20 231	
Total	580 285	574 285	6 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	1 727
Etat - produits à recevoir	6 005
Total	7 732



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		25 519			25 519
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		25 519			25 519
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		25 519			



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 796 044 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	98 859	41 532	57 327	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 108	50 108		
Dettes fiscales et sociales	493 380	493 380		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 503	17 503		
Produits constatés d'avance	136 193	136 193		
Total	796 044	738 717	57 327	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	24 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	38 844			
(**) Dont envers les associés	7 171			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 171 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 196
Dettes provis. pr congés à payer	71 984
Personnel - autres charges à payer	84 925
Charges sociales s/congés à payer	25 744
Charges sociales - charges à payer	33 609
Etat - autres charges à payer	283
Formation continue - A payer	2 758
Clients - RRR à accorder	7 390
Total	231 887



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	20 231		
Total	20 231		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	136 193		
Total	136 193		



Notes sur le compte de résultat



Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



PLC CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 RUE DE SETUBAL
60000 BEAUVAIS
799120365 RCS BEAUVAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 31 décembre 2023

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 328 770,85 euros en totalité au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
198 571.44 euros, soit environ 198.57 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 198 571.44 euros

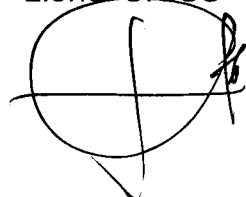
Exercice clos le 31 décembre 2021 :
140 000,00 euros, soit 140,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
300 000,00 euros, soit 300,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 Juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Lionel CHISS



PLC CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 RUE DE SETUBAL
60000 BEAUVAIS
799120365 RCS BEAUVAIS

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

Chère associée,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 201 214 euros contre 2 060 992 euros lors de l'exercice précédent, soit une progression de 6,80%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 24 830 euros contre 43 626 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -43,08%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euro, comme l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 376 310 euros contre 328 350 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,61%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 22 761 euros contre 28 017 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,76%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 985 868 euros contre 1 029 418 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -4,23%.

Le montant des charges sociales s'élève à 347 433 euros contre 386 205 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,04%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 19 personnes, identique à l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 64 744 euros contre 45 044 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 43,74%.

Le montant des autres charges s'élève à 2 943 euros contre 829 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 255,05%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 800 060 euros contre 1 817 862 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,98%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 425 985 euros contre 286 755 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 48,55%.

Compte tenu d'un résultat financier de -477 euros (-585 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 425 508 euros contre 286 171 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 48,69%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 11 897 euros contre 4 195 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 183,60%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 108 634 euros contre 72 828 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 49,17%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 328 770,85 euros contre un bénéfice de 217 537,63 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 51,13%.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 721 199 euros contre 1 569 863 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,64%.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons que l'exercice en cours nous permettra de poursuivre l'essor de notre entreprise.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 328 770,85 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter ce bénéfice s'élevant à 328 770,85 euros en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 899 636,81 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

198 571,44 euros, soit environ 198.57 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 198 571,44 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

140 000,00 euros, soit 140,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

300 000,00 euros, soit 300,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 16 718 euros, ainsi que l'impôt inhérent auxdites charges.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

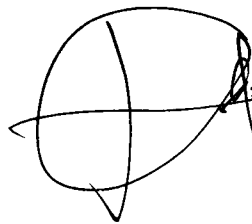
ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Lionel CHISS
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lionel Chiss', written over a circular stamp or mark.